

République du Niger
Région de Dosso
Département de Gaya
Commune Rurale de Bana

Procès-verbal de la 1^{ère} session ordinaire du
Conseil Municipal de la Commune de Bana

L'an deux mille vingt un et du samedi 31 juillet au dimanche 1^{er} aout, s'est tenue dans la salle de réunion de la Mairie la 1^{ère} session ordinaire du conseil municipal de la Commune Rurale de Bana sous la présidence de M^r Souley Midou, Maire de la Commune.

Etaient Présents :

a) Les conseillers Municipaux

Souley Midou	Maire
Mamane Issa	Adjoint Maire
Safia Adda	Conseillère
Maliya Moussa	Conseillère
Abdourahamane Amadou	Conseiller
Bassira Ibrahim	Conseillère
Garba Abdou	//
Maliki Moussa	//
Moussa Bako	//
Bouhari Barmou	//
Oumarou Anaroua	//
Mamane Sani Zakari	Representant du Chef de Canton

b) Les invités

Idrissa Ganda	DDDO/AT-Relais local
Adamou Gassarou	Representant de l'Inspection de l'Education
Saadou Dawaki	S.G Bénévole
Ibrahim Ide	Participant
Ibrahim Yacouba	Participant
Abdoul-Karim Zakari	Agent Etat Civil
Hachimou Moussa	Receveur Municipal
Fatima Zakari	Secrétaire Municipal

Après vérification du mandat et le quorum étant atteint par la présence de 11 conseillers municipaux sur 11, la session a été ouverte à 9h30.

L'ouverture a été marquée par la Fatiha.

Ensuite, le Président du Conseil Municipal, Mr Souley Midou, dans son discours d'ouverture a salué et remercié les conseillers municipaux, le Directeur du service départemental Plan de Gaya, le représentant du Chef de canton de Bana, les responsables des services technique municipaux et tous les participants pour avoir honoré de leur présence la cérémonie d'ouverture de la 1^{er} session ordinaire du Conseil Municipal. Tout en souhaitant plein succès aux travaux, il a déclaré ouverte la 1^{ère} session ordinaire.

L'ordre du jour comportait les points suivants :

- 1- Adoption du Règlement Intérieur
- 2- Bilan à mi-parcours du budget 2021
- 3- Mise en place des commissions spécialisées
- 4- Point sur le recensement administratif
- 5- Réorganisation des services
- 6- Divers

1. Adoption du Règlement Intérieur

Le Directeur du Service Départemental du Plan de Gaya a, de prime abord, rappelé l'importance d'un règlement intérieur pour le bon fonctionnement de la Mairie. En effet, celui-ci comporte toutes les obligations et tous les devoirs que le Conseil Municipal doit observer afin d'assurer tous les succès et réussites de la Mairie pour le développement de la Commune Rurale de Bana. Ensuite, il a procédé à la lecture et aux explications de tous les chapitres du Règlement Intérieur.

Au niveau de chaque article, le débat a été ouvert et les participants ont eu des échanges enrichissants à l'issue desquels des corrections et observations ont été apportées.

Enfin, les Conseillers Municipaux se sont accordés sur l'ensemble du contenu du règlement intérieur et l'ont adopté à main levée par onze 11 voix pour 0 contre et 0 obtention.

En conséquence, le Conseil Municipal a donné mandat au Maire pour l'application du règlement intérieur adopté.

2. Bilan à mi-parcours du budget 2021

a) Budget ordinaire recettes (situation du 23 juillet 2021)

Le Receveur Municipal a pris la parole pour donner des explications sur la quintessence de ce budget qui est composé de deux principales sections. Il s'agit de ;

- La section I : Ressources Fiscales ;
- La section II : Ressources non Fiscales.

Après avoir parcouru les composantes de ces deux sections, les participants ont constaté avec amertume la faiblesse notoire des recouvrements des recettes dans l'exercice 2021. En effet, au niveau de la section I, sur un total de 40.522.700 FCFA prévus seulement 1.007.617 FCFA ont été recouverts soit un taux de d'exécution de 2,49%.

Quant à la section II, sur un total de 45.322.700 FCFA prévus seulement 2.106.740 FCFA ont été recouverts soit un taux de 4,65%.

Par rapport à la mobilisation des ressources financières, les participants ont dégagé les problèmes rencontrés suivantes :

- Absence permanente du Receveur municipal qui est en poste d'enseignant à Niamey ;
- Démotivation de la population de la commune à payer les impôts ;
- Mauvais comportement du Maire sortant dans les gestions administratives, techniques et financières de la mairie ;
- Manque de recensement administratif de la population, la dernière date de 2005 ;
- Manque de prévision sur les deux marchés de Bana et Koté-Koté ;
- Manque des recettes sur les fourrières ;
- Manque des recettes sur exploitation des carrières ;
- Manque des suivis et d'audit d'Etat ;
- Manque des recettes sur l'exploitation du bois,
- Manque de perception des patentes des boutiques, motos taxis, charrettes, vendeurs d'essence de la place, etc.

Proposition de solutions.

- Perception des patentes des boutiques, motos taxis, charrette, des commerçants etc. ;
- Sensibilisation de la population pour paiement des impôts ;
- Engagement des conseillers pour la perception des impôts ;
- Recherche d'un consensus avec les brigades mobiles de la gendarmerie et de la douane, etc.

b) Budget ordinaire dépenses (Situation de 23 juillet 2021)

Ces budget ordinaire des dépenses est composé de six sections à savoir :

- **Section 1** : Dette ;
- **Section 2** : services généraux ;
- **Section 3** : services des collectivités ;
- **Section 4** : service sociaux ;
- **Section 5** : Contribution-subvention ;
- **Section 6** : Approvisionnement des réserves.

Après l'analyse de ces sections, il ressort que le taux d'exécution des dépenses est très faible. En effet, sur une prévision de 45.322.700 FCFA, seulement 1.793.812 FCFA ont été dépensés soit un taux d'exécution de 3,96%.

c) Bilan d'exécution des recettes du budget d'investissement

Les recettes du budget d'investissement reposent sur :

- Produit par nature : produit d'alimentations des biens du domaine ;
- Produit divers ;
- Ressources exceptionnelles ;
- Prélèvement sur fonds d'investissement ;
- Prélèvement sur fonds d'édilité.

A ce niveau aussi, les participants ont constaté une faiblesse notoire dans la mobilisation des ressources financières.

Sur un total de recettes prévues de 296.395.215 FCFA, seulement 3.286.839 FCFA ont été recouverts soit un taux d'exécution de 1,11%.

d) Budget d'investissement : dépenses

Après l'analyse, il ressort que sur 296.395.215 FCFA prévus seulement 2.521.022 FCF ont été investis soit un taux exécution de 0,85%

3. Mise en place des commissions spécialisées

Après échanges des points de vue, les conseillers municipaux se sont accordés sur la constitution des commissions suivantes :

✓ Commission Affaires générales, Institutionnelles et Coopération chargée des Affaires sociales, Culturelles, Sportives

Président : Oumarou Anaroua
Rapporteur : Moussa Bako
Membre : Safia Adda

✓ Commission Affaires financières et Economiques

Président : Abdourahamane Amadou
Rapporteur : Maman Issa
Membre : Maliki Moussa
// : Bassira Ibrahim

✓ Commission du Développement rural et Environnement et Affaires foncières

Président : Bouhari Barmou
Rapporteur : Garba Abdou
Membre : Maliya Moussa

4-Point sur le Recensement Administratif

A l'unanimité tous les participants ont reconnu la nécessité de réaliser un recensement administratif de la commune rurale de Bana. Car l'importance du recensement administratif est non seulement pour la mise à jour de la fiscalité locale, mais également pour l'actualisation des listes électorales lors des scrutins.

En conséquence, le Conseil Municipal a donné mandat au Maire pour réaliser la reprise du recensement administratif en vue d'actualiser les données démographiques de la Commune.

5-Réorganisation des services

Après échanges entre les participants sur les postes des services de la Mairie, il s'est avéré nécessaire de recruter un Agent de Saisie et un Secrétaire Général Municipal

Le Conseil Municipal a donné mandat au Maire pour procéder au recrutement d'un Agent de saisie et d'un Secrétaire Général.

L'ordre du jour étant épuisé, le président a levé la séance.

Le Rapporteur


Mamane Issa

Le Président du Conseil Municipal

